

Du 26 Mai 1934.

Assemblée générale à Fleurier convoquée pour la première fois pour toute la journée le samedi 26 Mai 1934 avec programme suivant:

1. rendez-vous des membres à 8h28 en gare de St Sulpice pour visiter la fabrique de ciment Portland S.-A. la fabrique de pâte de bois de la Doux à St. Sulpice.
2. Midi. Banquet au Restaurant du Casino à Fleurier.
3. 14 heures. conférence de Mr. le Conseiller d'Etat Edgar Renaud chef du Dt. de l'Industrie avec le sujet: Comment pouvons nous être utiles aux divers départements et ce qu'on attend de nous.
4. Assemblée générale à la Salle du Conseil général de Fleurier.

Ordre du jour:

1. appel.
2. Procès-verbal.
3. Rapport du Comité: a) au sujet de la gestion
b) au sujet des comptes.
4. Rapport des vérificateurs de comptes.
5. Nomination des vérificateurs de comptes.
6. Fixation de la cotisation.
7. Discussion générale au sujet des affaires qui se rapportent à notre profession et à la société.
8. Divers.

Dès l'arrivée à St. Sulpice, notre groupe se rend à la Fque de ciment Portland S.-A. où nous avons l'occasion de visiter en détail cette importante usine. Chacun est intéressé par les indications données par son Directeur Mr. Henri Borel et le caissier Mr. Daniel Erbeau. Nous avons eu l'occasion de visiter les tunnels et pour beaucoup d'entre nous ce fut une révélation.

Après la visite, le Directeur nous convia dans son agréable jardin à une collation et c'est avec un grand plaisir que chacun a pu y passer un agréable moment.

Il fallait encore visiter la Fque de pâte de bois de la Doux et ble

temps était bien court car celui passé pour prendre la collation n'était pas prévu au programme. Nous avons pu néanmoins nous rendre compte du travail accompli dans l'usine pour la fabrication de pâtes de bois. Quelques sociétaires firent ensuite une excursion au Chapeau de Napoléon..... manquent 12 lignes..... où nous avons si bien diné au Casino.

L'ordre du jour indiqué ci-contre est adopté.

L'appel fait constater la présence de 24 membres. 10 sont excusés et 3 non excusés.

Le procès-verbal de la dernière assemblée générale tenue le 25 Novembre 1933, établi par Mr. Favre est adopté avec remerciements.

Le Président Mr. Pierre Gentil donne ensuite connaissance du rapport de gestion, rapport très complet qui indique par le menu, ce que le nouveau comité a fait pour le bien de notre société.

Il propose l'admission de 4 membres libres: MM. Jean Vuille, John Robert fonctionnaires cantonaux, Ervé Joly et Auguste Schutz, tous quatre anciens membres de notre société.

L'assemblée adopte ce rapport et nomme par acclamations les 4 membres libres proposés. La cotisation annuelle est fixée à Fr 3.- pour chacun de ces collègues.

C'est ensuite au tour du Caissier, Mr. Emery de donner connaissance des comptes. Ceux-ci ont été vérifiés et sont également approuvés par l'assemblée avec remerciements à notre caissier.

La fortune de notre société ascende actuellement Fr 1197.03.

Une discussion intervient encore au sujet de la convocation de l'assemblée générale ensuite du rapport du Président.

Mr Racine, par exemple aimerait que l'assemblée soit convoquée plus tard pour permettre à chacun de boucler les comptes communaux. Par contre Mr Nussbaum est satisfait de la date actuelle. Le Comité verra la chose mais en principe les assemblées générales seront convoquées dans le 2e trimestre. Mr. Derron recommande que la prochaine assemblée soit également convoquée pour le matin. Cela nous permet d'être un jour entier en contact les uns avec les autres, ce qui est bien agréable. Monsieur Bobillier recommande de ne pas laisser tomber la question de la caisse de retraite des fonctionnaires.

Mr. Racine a eu antérieurement une entrevue avec Mr. Renaud Conseiller d'Etat et Berger Contrôleur des communes, et certifie que le contrôle des communes s'occuperait de l'établissement d'un guide pour les administrateurs communaux, il est étonné du fait qu'un avis contraire a été donné. Les nouveaux administrateurs lors de leur nomination qu'ils pourraient obtenir tous les renseignements nécessaires auprès de notre comité. L'assemblée nomme ensuite MM. Carrard, Luder et Girard, vérificateurs de comptes.

La cotisation annuelle de Fr 6.- est maintenue.

Le chiffre 7 de l'ordre du jour est abondamment discuté. La question de la retraite des administrateurs est toujours à l'ordre du jour. Plusieurs collègues émettent des idées pour la réalisation de ce but. Malheureusement la situation économique actuelle ne se prête pas à de telles discussions dans nos divers conseils généraux. Le Comité est chargé d'obtenir une entrevue avec Mr. Renaud à ce sujet et de tenter toutes les démarches possibles pour obtenir satisfaction.

Mr. Racine insiste pour que nous fassions tout ce qui sera possible de faire pour obtenir la suppression du rôle des ressortissants, et demande que le comité intervienne auprès du Département pour que les actes d'origine soient établis par MM, les officiers d'état-civil.

Mr. Reymond de la Sagne dit qu'il serait difficile..... mettre à une telle disposition. Les registres des familles..... encore établis pour tous les ressortissants. Il faudrait d'après..... Plusieurs collègues prennent la parole.....

décide d'attendre une décision du Département..... cette affaire, manquent 4 lignes.....

Au nom de la société:
Le Secrétaire: _____ Le Président: _____